



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 10 février 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Environnement et la Transition écologique.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.



Objet : déchèterie au quartier Boutoumone de Tobor (commune de Niamone, département de Ziguinchor)

Monsieur le ministre les populations du quartier de Boutoumone (village de Tobor, commune de Niamone) dénoncent l'installation dans leur quartier d'un dépotoir d'ordures. Elles ont été informées un dimanche et moins d'une semaine après des ordures ont commencé à y être déchargées.

Monsieur le ministre une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été menée avant ? Monsieur le ministre pourquoi avoir attendu moins d'une semaine avant le début des déchargements des ordures pour informer les populations ? Monsieur le ministre la procédure a-t-elle été inclusive, participative depuis le départ ?

Monsieur le ministre quelles garanties ont été données aux populations pour qu'elle comprennent qu'il ne s'agit pas d'ordures mais d'or dur ? Autrement dit quel intérêt pour les populations d'accueillir une déchèterie dans leur quartier ?

Guy Marius Sagna
Député de la XV^e législature

